



***Suivi, animation et mise en œuvre du Document d'Objectifs  
du site Natura 2000 FR 9402008  
« Lac de Creno »***

**ANNEE 2019**



***Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Corse***

**Rédaction : Elisa Salvatorini**



**Parc  
naturel  
régional  
de Corse**

**Parcu di Corsica**

---

## PREAMBULE

Réseau écologique européen, les sites Natura 2000 sont constitués d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, visant à assurer la préservation des espèces et habitats menacés et à fort enjeu patrimonial. La démarche est fondée sur les directives Oiseaux et Habitats faune flore et rassemble notamment :

- Les zones de protections spéciales ou ZPS relevant de la directive « Oiseaux » ;
- Les zones spéciales de conservation ou ZSC relevant de la directive « Habitats ».

Ces dernières ont pour objectif de préserver la diversité biologique et celle du patrimoine naturel notamment au travers du maintien ou du rétablissement du bon état de conservation des habitats et des espèces en s'appuyant sur le développement de leur connaissance ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques que sont les sites N2000.

Par ailleurs, la prise en compte des exigences économiques, sociales, culturelles et des particularités régionales est également nécessaire pour les projets d'aménagements où les activités humaines ne sont pas exclues de ces sites.

Dans ce cadre, le lac de Crena a été classé en zone Natura 2000 par arrêté ministériel en 2008 et intitulé « FR9402008-Lac de Creno ». De fait, de nombreuses actions sont menées et regroupées au sein d'un Document d'Objectifs (DOCOB) dans le but de préserver la biodiversité exceptionnelle du site.

Situé sur la commune d'Ortu dans le département de Corse du Sud, le lac de Crena est le plus bas des lacs de Corse, niché à 1300 mètres d'altitude il est le seul situé dans un contexte forestier. Au pied du mont San Eliseu, sa superficie atteint 2,4 hectares avec une profondeur maximale de 6,5 mètres. Cet habitat renferme une réserve de biodiversité exceptionnelle et constitue une forte valeur patrimoniale naturelle du territoire insulaire qu'il est nécessaire de préserver.

---

## A- Le DOCOB et le site Natura 2000

Site Natura 2000 n° FR 9402008 « Lac de Creno » - Directive européenne n°92/43/CCE « Habitats »

Site désigné en Zone Spéciale de Conservation par arrêté du 17 mars 2008

Création du comité de pilotage du site par arrêté préfectoral n° 09-233 en date du 20 mars 2009

Désignation le 19 novembre 2008 du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse en tant qu'opérateur chargé de la rédaction du document d'objectifs

Validation du DOCOB par le comité de pilotage local le 16 décembre 2010

Désignation du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse en qualité de structure animatrice le 16 décembre 2010

Approbation du DOCOB par arrêté préfectoral n° 2011-175-0002 en date du 24 juin 2011

Décision d'attribution de subvention Etat (crédits MEDDE) par convention d'animation annuelle 2018 en date du 14 septembre 2018 pour un montant de 12 301,16 € TTC.

Demande de financements FEADER pour la réalisation des actions menées lors des années 2019-2020

## B. L'animation

**Président du COPIL :** Monsieur RUTILY Nicolas, maire de la commune d'ORTO

**Structure porteuse/structure animatrice :** Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Corse représenté par son Président Monsieur COSTA Jacques

**Chargé de mission pour l'animation :** L'animation et la mise en œuvre du programme de mesures ont été réalisées par la chargée de mission Natura 2000 et les agents du Syndicat Mixte sous la coordination du responsable Eaux et Milieux Aquatiques et le pôle conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager.

**Fonctions :** Agent pôle conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager (Missions conservation/protection espaces -espèces)

**Durée prévisionnelle annuelle de l'animation :** année civile

Les diverses actions relatives à l'animation du site s'étalent sur l'année, notamment les participations aux réunions ainsi que les contacts avec les partenaires qui sont contextuels et ne peuvent être programmés.

Ce bilan concerne l'animation du site durant l'année 2019. Le montant prévisionnel pour les années 2019-2020 était évalué à 46 276 € TTC cependant, l'animation n'a pas pu être financée.

Le montant s'élève donc à 34 312 € TTC.

Il reste évident que l'animation a été réalisé tout au long de l'année 2019 et sera poursuivie au cours de l'année 2020.

L'animation a démarré au mois de janvier et s'est terminée en décembre 2019.

---

# ACTIONS DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

## OBJECTIF OPERATIONNEL N°1 : Maintenir et améliorer la qualité des habitats

### *Fiche Action n°1 et 2 : Conservation des pelouses et bon état physico-chimique du lac / Limiter l'atterrissement du lac*

L'aménagement réalisé en 2016 est considéré comme suffisant pour le maintien du niveau du lac. L'abandon de la proposition relative au curage de l'exutoire et à la stabilisation des berges a donc été acté en COPIL. L'installation de l'échelle limnigraphique est toujours en cours de réflexion, plusieurs propositions ont été soumises quant au lieu d'installation. Les agents devront effectuer une reconnaissance dans le but de déterminer le lieu le plus approprié et de procéder, par la suite, à la mise en place de l'échelle.

Le suivi de la température se fera de manière récurrente en période estivale et ponctuellement hors saison ; la récolte des données permettra d'avoir un suivi sur trois mois et d'effectuer une comparaison d'une année sur l'autre.

Le suivi photographique des phragmites ne montre pas d'expansion particulière, une veille sera tout de même poursuivie dans les années à venir.

## OBJECTIF OPERATIONNEL N°2 : Limiter les impacts anthropiques

### *Fiche Action n°3 : Gestion de la fréquentation touristique et création d'aires de repos*

La réalisation des aménagements a été effectuée par les agents du SM PNRC. Les deux arbres abattus en 2018 ont servi à confectionner des aires de pique-nique à des endroits définis comme stratégiques. Effectivement, le but étant de préserver les pelouses, en incitant les randonneurs à s'installer sur les tables placées en retrait du sentier.

Au cours de la saison estivale, nous avons pu constater que les aires de pique-nique ont toutes été utilisées par les randonneurs, limitant ainsi le piétinement des pelouses.

Les installations mises en place semblent donc suffisantes. Les enquêtes de fréquentation effectuées au cours de la saison estivale permettront de déterminer s'il est nécessaire ou non d'en installer de nouvelles.

Cette année la priorité étant les aires de pique-nique, le projet de ponton pour l'observation de la Drosera est de nouveau resté en suspens.



---

#### **Fiche action n°4 : Aménagements d'accueil du public sur l'aire de stationnement de Croce Maio**

Les travaux concernant l'aménagement de l'aire de Croce Maio pour l'accueil du public ont été réalisés il y a maintenant deux ans. Cette action est donc considérée comme terminée. Une réflexion sur une potentielle installation de toilettes sera amorcée au cours des années à venir.

#### **Fiche Action n°5 : Surveillance de la divagation animale**

L'année 2019 nous a permis de confirmer l'absence totale de porc sur le site. Cette problématique est considérée comme résolue.

Toutefois une veille au niveau de la divagation animale est maintenue sur le site, notamment sur la problématique des bovins. L'année dernière, bien que le niveau d'eau du lac fût assez élevé, quelques bovins étaient présents sur ses abords. L'impact du piétinement semble peu important. L'entretien de la clôture devrait suffire à les maintenir éloignés des pelouses et des îlots où est implanté la Drosera.

### **OBJECTIF OPERATIONNEL N°3 : Action de surveillance et de sécurité**

#### **Fiche Action n°6 : Sécuriser les sentiers d'accès**

Cette année encore, l'itinéraire bis créé par le CD 2A reste très peu fréquenté par les randonneurs, la signalétique n'ayant toujours pas été mise en place.

#### **Fiche Action n°7 : Recrutement d'un saisonnier et suivi de la fréquentation touristique**

Un saisonnier a été recruté afin d'effectuer la surveillance du site ainsi que les différentes missions qui lui sont affectées chaque année ; notamment l'entretien de la clôture, le ramassage quotidien des déchets ou encore la sensibilisation des visiteurs aux enjeux du site.

Une veille a été maintenue par les agents du SM du PnrC durant les jours de repos du saisonnier. Cette année encore, la réalisation des enquêtes de fréquentation ainsi qu'un comptage de la fréquentation touristique ont été effectués lorsque les conditions climatiques le permettaient. Ces données, recueillies sur l'ensemble de la saison estivale, sont exploitées dans le cadre du programme lac de montagne réalisé au sein du Parc, et font l'objet d'un rapport détaillé.

## Fiche Action n° 8 : *Elimination des arbres dangereux*

Pour rappel au cours de l'année 2018, deux arbres identifiés comme dangereux avaient été abattus et avaient notamment servis à la confection des aires de pique-nique.

Suite à une sortie terrain réalisée avec les membres de l'ONF, nous avons pu constater que la problématique était toujours d'actualité. En effet, non pas deux mais huit arbres ont été identifiés comme dangereux.



La Sittelle corse, inféodée aux forêts de Pin Laricio de la chaîne centrale de l'île et plus particulièrement dans les chandelles (arbres morts) de ces derniers, est notamment présente sur le site Natura 2000.

En ce sens, un recensement des nids de Sittelles devra être effectué afin de déterminer un potentiel impact sur cette espèce qui représente un enjeu patrimonial prioritaire. Ce recensement, ne pouvant être effectué qu'au

cours du printemps, sera réalisé au cours de l'année 2020 en présence d'un ornithologue.



## OBJECTIF OPERATIONNEL N°4 : **Suivi et amélioration des connaissances**

### Fiche Action n°9 : *Suivi des habitats et de la flore*

Les stations de droséras présentes sur le site constituent un indicateur de l'état de conservation des pozzines. En ce sens, chaque année, un inventaire est réalisé. Cependant, les îlots où la Drosera est implantée étaient, cette année encore, inaccessibles.

Effectivement, le niveau d'eau du lac, élevé tout au long de la saison estivale n'a pas permis de réaliser cet inventaire.



La répartition des phragmites qui occupent le pourtour du lac ainsi que les nénuphars situés du côté ouest semblent stables.

Le suivi photographique a été maintenu cette année encore.

---

## **OBJECTIF OPERATIONNEL N°5 : Animation du site et communication**

### **A. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION**

#### **Fiches actions n°10 : *Poursuite des actions de communication et de sensibilisation aux enjeux du site***

Une distribution de dépliants (Corse, Français, Anglais, Italien) continue à être effectuée chaque année sur site ainsi que dans les différents points d'informations du SM PnrC.

Cette action est également poursuivie à travers des actions de sensibilisation notamment avec des échanges avec le public.

Cette année un projet auprès des scolaires avait été envisagée, mais n'est pour le moment pas engagé. Cette démarche sera réalisée dans les années à venir.

### **B. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

#### **Fiche action n°11 : *Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d'objectifs***

Cette fiche action concerne la mise en œuvre du document d'objectifs et des mesures retenues.

La réalisation de cette fiche action se déroule notamment au travers de la mise en place de réunions et comité de pilotage afin d'assurer la concertation entre les différents acteurs locaux dans le but de favoriser une gestion cohérente de l'ensemble du site.

Cela passe également par la rédaction de documents officiels tels que le compte-rendu d'activités annuel et de COPIL afin d'assurer le suivi et l'avancement du DOCOB.